



Le Mot de la Présidente

Chers Amis Bonjour,

Sommaire :

- * Le Mot de la Présidente
- * Du côté des Lois
- * Infos Pays
- * Actualités Efa06

Avec ce nouveau bulletin, déjà Novembre pointe le bout de son nez ... On peut même apercevoir un bout de la barbe du Père Noël, l'été semble s'étirer, mais la douceur du temps ne nous fait pas oublier nos préoccupations de ce dernier trimestre.

Quelques rencontres ont déjà eu lieu, il reste un RAP le 15 Novembre avant notre grande rencontre familiale le Dimanche 14 Décembre. Vous recevrez les invitations courant Novembre.

Au fil des rencontres avec les postulants nous mesurons à quel point l'adoption est difficile aujourd'hui, nous savons que l'attente est intermi-

nable, et nous sommes conscients que certains projets ne pourront pas aboutir en leur forme rêvée.

Nous nous sentons parfois impuissants... et parfois tout puissants quand vous nous annoncez «la bonne nouvelle»....

Nous sommes là pour aider certains postulants à cheminer doucement, autrement, vers un enfant auquel ils ne pensaient pas au début de la procédure.

Nous sommes là aussi pour écouter les familles et essayer de les aider à passer des caps difficiles lorsque l'enfant «rêvé» nous

plonge dans des cauchemars...

Nous sommes là pour vous retrouver lors de nos rencontres, pour partager vos histoires, ou des souvenirs, pour voir avec bonheur vos enfants arriver, grandir et aussi devenir parents à leur tour... et nous voilà grands-parents !

Le temps peut sembler si long et pourtant il passe si vite !

Nous, nous sommes là... Alors venez !

très amicalement.

Anne-Marie Duminil.

Dans ce numéro :

RDC—Russie	2
Colombie— Italie	2
Irlande	2
Guatemala—Russie	3
Suisse—Allemagne - Ethiopie	3
Carnet Rose & Bleu	4
Actualités EFA06	4

Du côté des Lois

Les sénatrices Muguette Dini et Michelle Meunier ont rendu le 25 Juin leur rapport sur la protection de l'enfance. (suite à leur mission visant à étudier la mise

en oeuvre de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et de formuler, le cas échéant, des propositions d'amélioration du dispositif actuel.)

EFA, auditionné dans le cadre de cette mission regrette que les préconisations du rapport relatives à l'adoption ne concernent que l'adoption simple.

Colombie:

« La Cour constitutionnelle de Colombie a autorisé l'adoption de deux enfants par un couple de femmes. »

RDC (*The Jackson Sun 28/07/2014*)

Des centaines de familles américaines en procédure d'adoption d'un enfant de RDC espéraient une intervention du président Barack Obama auprès du président Kabila lors du sommet USA -Afrique qui avait lieu à Washington du 4 au 6 août. 167 membres du Congrès ont signé une lettre pour soutenir cette demande. Selon ce courrier, 148 enfants légalement adoptés par des familles américaines attendent toujours une autorisation de sortie du territoire, plus de 900

familles seraient en procédure d'adoption en RDC. Ce blocage a des conséquences tragiques, souligne le courrier, dix enfants apparentés seraient décédés depuis la mise en place du blocage. Le problème a déjà été évoqué avec les autorités congolaises par des personnalités éminentes du département d'Etat, notamment, John Kerry, le secrétaire d'Etat.

Communiqué du MAI:

Par un communiqué du 1er octobre, la MAI a confirmé l'information qui circulait depuis plusieurs jours sur la reconduction de la suspension, par les autorités congolaises, de la délivrance des autorisations de sortie du territoire des enfants adoptés en République démocratique du Congo. C'est une nouvelle très difficile pour toutes les familles qui sont dans l'attente et avaient mis tous leurs espoirs dans cette date du 25 septembre.

Russie (*The Moscow Times 03/07/2014*)

Près de la moitié des enfants adoptés par des étrangers en Russie, en 2013, l'ont été par des familles italiennes, souligne un rapport publié par la Cour suprême de Russie. Ce rapport fournit une première analyse après les mesures prises

en janvier 2013, interdisant l'adoption aux familles américaines. Rapporté aux chiffres de 2011, le nombre d'adoptions internationales a baissé de 59 % en 2013.

Colombie (*El Tiempo 28/08/2014*)

La Cour constitutionnelle de Colombie a autorisé l'adoption de deux enfants par un couple de femmes. Une décision historique mais qui, précise le tribunal, ne pourra être prise que dans le cas particulier où l'un des deux membres du couple est le parent biologique de l'enfant.

Italie (*Leggi Oggi 29/08/2014*)

Le Tribunal pour mineurs de Rome a reconnu la légitimité de l'adoption d'une fillette par un couple de femmes. Les deux femmes, dont l'enfant était issu d'une fécondation vitro-hétérologue réalisée à l'étranger, ont introduit un recours en s'appuyant sur l'article 44 de la loi sur l'adoption qui précise l'intérêt de l'enfant à maintenir un lien avec le parent social.

Cette décision, si elle ne rend pas la pratique légale, l'introduit comme une option réalisable et qu'il vaut la peine de prendre en considération dans certaines circonstances.

Irlande (*Irish Examiner 07/07/2014*)

Des milliers d'Irlandais auraient été adoptés illégalement, a annoncé l'Autorité centrale irlandaise. Il s'agit le plus souvent de fausses déclarations de naissance, de mères de naissance qui n'avaient pas l'âge requis pour consentir à l'adoption ou de consentements donnés avant que l'enfant ait six semaines, délai légal ou encore de faux en écriture.

Guatemala *(La Prensa Libre 06/08/2014)*

Le CNA a prorogé d'un an le dispositif qui permet d'examiner le projet d'adoption fait pour des enfants avant la suspension des adoptions internationales et l'entrée en vigueur de la convention de La Haye, en 2007.

Au moins 35 enfants ont été déclarés adoptables dans le cadre de ce dispositif.



Suisse *(Tages Anzeiger 13/07/2014)*

Le nombre d'adoption est descendu à 425 en 2013. La chute du nombre d'adoption peut s'expliquer de deux façons, d'une part du fait des progrès de la médecine de la reproduction, plus de 4000 enfants naissent chaque année grâce à une AMP et le chiffre continue à progresser.

D'autre part, la mise en place de la Convention de La Haye, depuis dix ans, a impacté fortement le nombre d'adoptions internationales. Dans le même temps, de plus en plus d'adoptés se tournent vers les autorités pour rechercher leurs parents de naissance.

Ethiopie *(Cuatro 28/08/2014)*

La Cour suprême fédérale d'Ethiopie a annulé la décision d'adoption prononcée pour deux enfants en faveur de deux couples espagnols et a déclaré que ces enfants n'étaient pas adoptables. Cette décision arrive au terme d'une longue procédure. Les parents étaient à Addis Abeba depuis mars et vivaient, avec leurs enfants, à l'hôtel. Le ministère de la femme (MOWA) avait détecté des irrégularités dans la procédure (la signature du directeur de l'orphelinat

Russie *(The Local 18/08/2014)*

En Russie, treize orphelins apparentés, étaient sur le point d'être adoptés par des familles suédoises lorsque les procédures ont été suspendues, en raison de la décision prise par la Russie d'interdire l'adoption par les pays autorisant le mariage gay. Au terme d'une longue bataille, les enfants sont finalement arrivés en Suède.

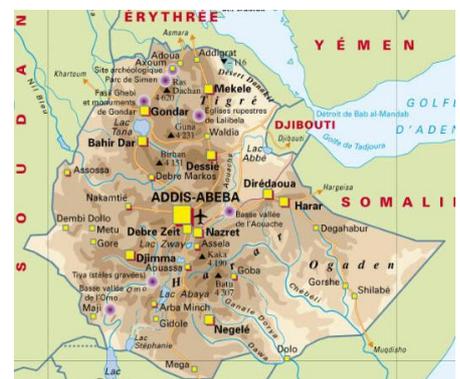
Allemagne *(Stern 02/08/2014)*

Sur les 3 793 enfants adoptés l'année dernière en Allemagne, 60 % l'ont été par un seul parent, le compagnon ou la compagne de leur parent biologique. Selon les statistiques, seuls 38 % des enfants adoptés étaient étrangers à la famille. Les mères qui, aujourd'hui, abandonnent leur enfant en Allemagne sont le plus souvent originaires des pays de l'Est.

Russie:

« En Russie, treize orphelins apparentés, étaient sur le point d'être adoptés par des familles suédoises lorsque les procédures ont été suspendues »

qui confiait les enfants était falsifiée) et demandé l'annulation du jugement mais le juge avait autorisé les enfants à vivre avec les parents pendant toute la durée du recours. Le MOWA a décidé que le juge n'avait pas compétence à décider du placement des enfants qui venaient d'un état du sud et mi-août les enfants ont été retirés et placés dans un orphelinat. La Justice a donné raison au Ministère.





Liste des arrivées des enfants des Adhérents EFA 06 à jour de leurs cotisations:

Sauf erreur de notre part, il n'y a pas eu d'arrivée ce trimestre.

Légende:

PE : Pupille Etat / B: Biologique

EFA06

Siege UDAF

15 Rue Alberti

Imm Nice Europe Bat C

06047 NICE Cedex

info@efa06.org

Ligne d'Ecoute Nationale:

0810 00 21 01

**EFA : UN MOUVEMENT TOURNE
VERS L'ENFANCE**



- Réunions Familles -

Une deuxième réunion pour les familles ayant des enfants pré-ados ou ados s'est tenue à Aspremont le vendredi 19 Septembre 2014. Des nouveaux participants se sont joints aux familles ayant déjà participé en Juillet. Le même psychologue était présent pour animer cette table d'échanges, tous riches, et empreints d'émotions diverses.

Nous sommes prêts à renouveler l'expérience car d'autres familles ont sans doute besoin de ces réunions pour "poser" leurs valises parentales devenues trop lourdes. Un mail a été envoyé aux familles ayant des enfants de la tranche d'âge concernée, et à ce jour pas de réponse, nous avons besoin de vos inscriptions pour pouvoir définir une prochaine date et en avvertir le psychologue.

Ces réunions sont placées sous le signe de la convivialité et la parole peut circuler de manière tout à fait libre. Donc n'ayez aucune crainte, et tout ce que vous direz lors de ces réunions reste dans l'intimité du groupe. Sachez aussi que vous n'êtes pas seul à avoir des soucis, quelqu'en soient la nature et l'ampleur. Les rencontres durent entre 2 et 3 heures, le vendredi à 19h dans la salle pour les associations à Aspremont. (**Sur Inscription** afin de limiter le nombre pour que chacun puisse s'exprimer).

Renseignements et inscriptions :

Françoise **06 79 63 68 08** et franbartoli@gmail.com

Anne-Marie **06 67 00 97 60** et amd-efa06@orange.fr

Lors des derniers RAP...

Le 04.10.14 : Peu de participants mais des échanges très intéressants.

Prochain RAP :

Samedi 15 Novembre 2014 :
14h00- 18h00 Maison des Associations St Roch - Nice

À noter dans vos Agendas:

Journée familiale: 14.12.2014

Relais International de la Jeunesse « Clairvallon » à Nice (plan sur www.efa06.org)

Retour sur la Journée familiale:

Pique nique du 14.09.2014 au CMCAS Le Rayet (Falcon) :

Nous nous sommes retrouvés cette année au

CMCAS Le Rayet où nous avons eu une journée magnifique ce qui a permis à



certaines de se baigner dans la piscine ou à



d'autres de se reposer sur les transats mis à disposition (et oui on fait les

choses bien à EFA 06). Nous avons eu également, parmi les familles présentes, l'agréable sur-



prise d'avoir un gâteau aux couleurs EFA confectonné par Léa Divoux. Tout le CA la remercie chaleureusement pour cette initiative.

Merci à tous ceux qui ont participé avant, pendant, ou après cette journée.

